



CGT Finances Publiques Aveyron

Déclaration liminaire

CSAL FS du Mardi 16 Juin 2026

Pour la CGT, les agentes et agents des fonctions publiques et plus particulièrement ceux des finances publiques continuent de payer le prix des restructurations permanentes, du manque d'effectifs et d'une intensification du travail devenue structurelle. Derrière les indicateurs, il y a une réalité quotidienne faite d'usure et d'érosion professionnelles, de perte de sens et de dégradation des collectifs du travail.

Améliorer la santé au travail, ce n'est pas accompagner la dégradation : c'est transformer les politiques managériales qui fragilisent les agents et les services publics. C'est également renforcer les effectifs des acteurs santé et sécurité.

Les agents de la prévention par exemple, s'ils étaient uniquement sur des missions de sécurité, pourraient être sur le terrain pour accompagner les agents à travailler en pleine sécurité par des visites périodiques de site et d'unité de travail. **Il est incontournable d'améliorer l'accès à la surveillance médicale du travail**, en prenant dès à présent des mesures de renforcement du corps médical de la médecine professionnelle.

Nous rappelons que l'employeur public est tenu à une obligation de résultat en matière de santé et sécurité au travail. Les politiques de prévention ne peuvent se limiter à une obligation de moyens ou à des dispositifs déclaratifs. Toute dégradation des conditions de travail engage la responsabilité de l'employeur public. Une action réelle sur l'organisation du travail devrait être menée, et pas seulement sur l'adaptation des agents. La dégradation des missions de service public et la perte d'utilité sociale du travail constituent bien des facteurs majeurs d'atteinte à la santé des agent·es.

Les situations de travail empêché, caractérisées par l'impossibilité de réaliser un travail de qualité au regard des finalités du service public, constituent un facteur majeur de dégradation de la santé. Les transformations organisationnelles et technologiques doivent enfin s'inscrire dans une perspective de réduction du temps et de l'intensité du travail, condition essentielle de prévention durable des atteintes à la santé. Cela suppose également d'inscrire ces transformations dans une logique de partage du travail et de réappropriation collective de ses finalités sociales. La CGT revendique le développement de droits d'expression et de délibération des agent·es sur leur travail réel et son organisation, condition indispensable à une prévention efficace et durable des atteintes à la santé. Cette exigence implique la reconnaissance d'un véritable pouvoir d'intervention des collectifs de travail sur les choix organisationnels qui impactent directement leurs conditions d'exercice. Le développement de modes de management désincarnés, centrés quasi exclusivement sur l'atteinte d'objectifs chiffrés et la performance individuelle, contribue à invisibiliser le travail réel et à priver les agent·es de la reconnaissance nécessaire à la construction du sens de leur activité professionnelle. Cette organisation favorise l'intensification du travail, l'isolement professionnel et la perte de repères éthiques, facteurs reconnus de dégradation de la santé mentale.

Les services de l'Aveyron ne sont pas épargnés par le mal être et les fiches de signalements.

La santé au travail ne peut relever d'une logique de consultation formelle ou d'information descendante. Elle suppose un pouvoir démocratique et décisionnel structuré, continu et doté de capacités d'intervention effectives, permettant aux représentants des personnels et aux collègues de peser réellement sur les orientations, les moyens et leur mise en œuvre.

Le sujet Radon en est une expression concrète, des années de luttes pour arriver à un plan Radon déployé sur tout le territoire (Plan Radon de 2025). Nous verrons aussi que le relogement imposé des agents du 8 mai, et sa conséquence directe la densification des bureaux (objectif de Bercy) ouvre des problématiques en termes de confort de travail (acoustique notamment) que l'on ne connaissait pas beaucoup dans notre direction mais qui ne sont pas sans conséquences sur la santé. Les nouveaux locaux devront tenir compte de ces risques psycho-sociaux .

Nous revendiquons :

- **des effectifs à la hauteur des besoins réels des services ;**
- **l'arrêt des suppressions d'emplois ;**
- **le maintien et le renforcement des missions foncières de terrain ;**
- **une véritable reconnaissance du travail des agentes et agents ;**
- **des moyens humains et matériels garantissant un service public de proximité, de qualité et de pleine compétence ;**
- **une politique fiscale plus juste et plus efficace au service de l'intérêt général ;**
- **un dialogue social plus sincère et respectueux ;**

Les agentes et agents des Finances publiques méritent mieux que des réformes permanentes imposées sans concertation et sans prise en compte des réalités du travail.

La CGT Finances Publiques 12 continuera à défendre les agentes et agents, leurs missions et un service public de qualité, de proximité, accessible à toutes et tous.